

VIVRE

A



MOUTHIERS-SUR-BOEME

LE MOT DU MAIRE

=====

Voici venu le temps des vacances.

Ce qui, pour beaucoup, est la récompense tant attendue d'une année de labeur, est malheureusement source de peine et d'injustice pour ceux qui n'ont plus de travail ou qui l'ont perdu.

Nous devons nous réjouir de la pensée que 26 emplois seront conservé à l'usine LAROCHE mais nous devons penser à ceux qui restent dans l'attente de la mise en œuvre des mesures de re- structuration de l'entreprise. M. NORDLINGER de BARBEZIEUX a décidé de racheter 2 000 F. qui a été distribuée aux actifs de l'entreprise LAROCHE. Un plan d'investissement logique et ambitieux nous permet de penser que les conditions sont enfin réunies pour que revive ce qui fut le cœur de notre commune pendant plus d'un siècle.

Du côté du Conseil Municipal, nous avons tout fait pour faciliter la reprise. C'est ainsi que nous avons décidé l'exonération de la taxe professionnelle pour les entreprises reprenant les entreprises en difficulté, pour une durée de 2 ans. D'ici là nous espérons que tous les employés actuels seront réembauchés.

Je l'ai déjà fait dans le précédent bulletin, mais je dois remercier encore une fois de plus les personnes qui spontanément ont décidé d'aider les personnes de l'usine en difficulté.

À ce propos, M. Le Préfet nous a envoyé une somme de 2 000 F. qui a été distribuée ; qu'il en soit remercié.

CALENDRIER DES FETES JUILLET

=====

Lundi 14 Juillet :
Méchoui du football et concours de boules

économie

Samedi 28 et dimanche 29 juin 1986 CZ

Nordlinger reprend les Papeteries Laroche et mise sur la diversification

ATTENTE n'a pas été longue. Un mois à peine après le faillite des Papeteries Laroche de Mouthiers, un repreneur s'est détaché du groupe des candidats à la reprise. Il s'agit des Ets Nordlinger, installés à Barbezieux, qui viennent d'obtenir le feu vert des pouvoirs publics. Il reste au tribunal de commerce à entériner cette proposition, qui intervient vraisemblablement mercredi prochain.

Le personnel — on le comprend — n'a pas attendu ce délai théorique pour pousser un soupir de soulagement. Même si le repreneur ne réimmatricule pas 28 des 67 personnes présentes dans l'entreprise au moment du dépôt de bilan.

Elles avaient toutes d'occuper l'usine depuis jeudi soir précisément, tandis que la CGT qui les soutient approuvait à cette reprise.

Elles qu'elles ne permettent pas de maintenir la totalité des emplois, elle a au moins le mérite d'exister. D'autre part, les investissements projetés pourront permettre le rééquipement progressif des salariés, selon la CGT qui se félicite de ce premier succès dans l'action menée pour préserver cette activité industrielle à Mouthiers.

Or fait, M. Michel Nordlinger, PDG de la société qui porte son nom, bien que discret sur l'opération, ne manque pas de souligner que les négociations se sont déroulées dans un climat de compréhension entre tous les partenaires.

Le Sté Nordlinger a été créé en juillet 1979. Spécialisé dans les produits pré-enrochés, elle distribue aussi bien auprès des chaînes de magasinage que des professionnels de l'industrie du meuble. Elle a connu, en sept ans d'existence, une succession fulgurante passant de 12 salariés à l'époque de sa création à 48 actuellement. Le chiffre d'affaires a suivi la même courbe, grimpant de 2 à 40 millions dont 20% réalisés à l'export. Michel Nordlinger précise qu'il conserve à Mouthiers l'activité qui était celle de Laroche, mais qu'il lui adjoint une diversification portante. Il envisage en effet de doter le site d'une imprimerie en hélio-gravure 3 couleurs en 2 mètres de large pour imprimer des papiers décor qui habillent les meubles modernes fabriqués en grandes séries. Un produit plus particulièrement destiné à l'exportation.

J.M.V.

LA FETE DE LA MATERNELLE

=====

C'est avec des dessins réalisés par des enfants de la Maternelle, sur le thème retenu pour leur fête (voyage dans l'espace) que

ce bulletin est illustré. Rappelons que cette fête qui a eu lieu le samedi 14 juin avec la participation, en deuxième partie, de l'Association de Danse, a fait salle comble et a ravi les spectateurs. Félicitations aux enfants, danseurs et aux maîtresses.

REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DU
12 JUIN 1986

Dès le début de la séance, Monsieur le Maire nous signalait qu'une protestation avait été déposée par deux entrepreneurs sur le choix effectué par le conseil pour l'exécution des travaux à la salle polyvalente. Après réunion avec les parties intéressées (Mairie, Architecte, protestataires etc...), aucun changement n'est intervenu, aussi la liste annoncée au précédent bulletin reste la même.

-A la cantine scolaire, un poste de cuisinière se trouvant libéré à la rentrée scolaire (départ en retraite), nous devions procéder au remplacement.

Après information lancée auprès du public, huit candidats devaient se présenter et la commission Emploi retenait 3 noms. Les trois personnes retenues doivent dans la semaine du 15 au 21 juin subir des épreuves pratiques qui permettront

ASSOCIATION FONCIERE
DE MOUTHIERS

Compte-tenu de la démission de l'ancien bureau de l'AF de MOUTHIERS, la Préfecture a procédé au renouvellement de celui-ci par arrêté du 12 mai 86 de la manière suivante:

membres de droit : M. le Maire de MOUTHIERS, M. le Directeur de la DDA

Membres du bureau :

MM. GROLLEAU, CRUEIZE, FERRE, BONJEAN, JOBIT, PLOQUIN, DEVIGNE, NOMPEX, GROS.

Est nommé Président par le Préfet : M. DEVIGNE Michel. Le nouveau bureau ainsi nommé se réunissait le 20 Juin 86 et procédait à l'élection d'un vice-Président : M. FERRE, et d'un secrétaire : M. GROS.

Il devait, par la suite, et en présence de M. le Percep-

de sélectionner le futur cuisinier. Résultat au prochain bulletin.

-Des nouvelles du Foyer Résidence pour personnes agées. Nous pouvons dire que les choses avancent puisque l'Office Départemental des H.L.M. vient de lancer un appel d'offre auprès des entreprises intéressées par le projet avec délai de réalisation des travaux : 12 mois à compter du 29 mai. A suivre de près. Le conseil municipal soucieux d'alléger les charges qui incomberont fatallement à la location de ces appartements, décide d'exonérer cette construction de la Taxe Locale d'Equipement soit environ 43.000F.

-Le poste de fossoyeur, déjà vacant depuis quelque temps, reste toujours inoccupé compte tenu des problèmes administratifs et fiscaux rencontrés.

-DIVERS: La commune accepte : -Un supplément de 2000F. sur la facture d'électricité de la maison pour tous compte tenu des travaux

teur, mettre en place le budget primitif 86. Pour cela le bureau décide de reconduire les taxes de remembrement perçues annuellement et qui, à l'origine, servaient à rembourser les emprunts. Effectivement, chacun doit prendre conscience qu'il est indispensable que l'AF continue à prélever cette taxe si elle veut procéder à l'entretien des aménagements qui lui appartiennent.

NOTA : le bureau de l'AF tient à signaler, pour éviter toute polémique au niveau communal, qu'il n'est nullement question d'interdire la circulation sur les chemins de remembrement, mais chacun doit savoir qu'il emprunte, en la circonstance, des chemins privés (propriété de l'AF) et qu'il engage, par conséquent, sa seule responsabilité.

d'extension non prévus au devis.

-Le devis de M. Brégier (18.400F) pour la réfection des bureaux du secrétariat de mairie.

-La demande formulée par une famille de Mouthiers afin que celle-ci puisse mettre ses enfants à l'école de St Michel (cas social).

La commune refuse : - la demande d'aide financière formulée par le centre de loisirs de Clairgon. (Mouthiers pouvant assurer le même service).

Le conseil prend connais-

sance du P.D.S qui lui a été communiqué par la commune de Claix.

COMMISSION DES TRAVAUX

=====
Comme chaque année, nous profitons des vacances pour faire des travaux :

- peinture d'une classe au groupe.
- divers aménagement scolaires.
- la demande d'aide financière formulée par le centre de loisirs de Clairgon.
- finition de la salle polyvalente.
- hangar pour le matériel communal.



NOUVELLES BREVES
DU CLUB
DU 3ème AGE

=====

-Le Dimanche 4 mai : Il a tenu ses portes ouvertes avec l'habituel succès. Il remercie de tout coeur ses concitoyens de Mouthiers du chaleureux accueil fait traditionnellement à cette manifestation.

-Le vendredi 23 mai : il a été reçu par le groupe des classes maternelles (qu'il avait lui-même reçu en février). Ce fut un délicieux moment marqué par le spectacle des danses charmantes exécutées par nos tous petit et terminé par un très beau goûter préparé par les enfants-mêmes. Que tous ici, enseignants et enfants soient remerciés pour la joie ainsi donnée aux Ainés qui se permettent d'assister à leur

fête le 14 juin.

-Le 18 juin : 37 membres du club ont participé au grand rassemblement organisé à La Rocheleucould par la Fédération Départementale rurale "LA VOIX DES AINES". Ils ont eu un 3ème prix pour l'ensemble des épreuves et remporté la coupe de la "Consolante" pour les jeux interclubs.

-Une section "Chiffres et Lettres" est en cours de constitution sous la forme d'un club des Chiffres et Des Lettres.

-Le yoga : Les séances se sont terminées le 19 juin ; elles reprendront en septembre. Cette année, la participation fut très régulière.



VOYAGES SCOLAIRES

Les élèves et les maîtres de l'école primaire remercient les parents d'élèves qui ont aidé à l'organisation de 3 voyages :

- le 22 avril à Carcassonne pour les grands,
- le 29 mai pour 3 autres classes à La Rochelle
- et le 10 juin à la base aérienne de Cognac pour des élèves de Cours Elementaires.

Tous ont bénéficié d'un beau temps et ont fort apprécié ces sorties pédagogiques.

Si nous avons été contraints de demander une participation aux familles, c'est que nous avons choisi d'enrichir notre bibliothèque, toujours grâce à la générosité du Conseil de Parents d'Elèves que nous remercions encore.

De plus nous remercions aussi Mademoiselle Patricia Raffenaud pour son aide précieuse au cours de cette année scolaire.



AVIS

Il sera procédé du 1^{er} Juin au 30 septembre 86 au recensement des cultures en certains points de la Commune. Le but de cette opération est de déterminer d'une manière aussi précise que possible, les surfaces globales de diverses cultures pour l'ensemble du département.

NOTRE VOYAGE A LA ROCHELLE

On est arrivé à la gare à sept heures et demie. On a fait les groupes. On a composté notre billet et on est monté dans le train. Chaque voyageur a une petite table et un emplacement pour le verre, une petite poubelle, un cendrier, un petit filet porte-bagage. On est bien dans le train, il est confortable. On s'est arrêté dans les gares de Jarnac, Cognac et Saintes où d'autres enfants sont montés. Nous sommes arrivés à La Rochelle à dix heures. Nous avons pris l'autobus pour aller à l'aquarium, près du port des Minimes. Nous avons vu de très beaux poissons dans de très grands aquariums qui contenaient parfois deux mille huit cents litres d'eau. Il y avait des hippocampes, des étoiles de mer, des oursins, de tous petits poissons jaunes, bleus, violets, oranges, un poisson

chauve-souris, beaucoup d'anémones de mer, et même des poissons transparents où l'on voyait l'arête. C'était une visite très intéressante. Nous avons pique-niqué dans un jardin public, près de la plage des Minimes. Puis nous nous sommes séparés en deux groupes : on ne pouvait pas monter dans le bateau tous en même temps. Les uns ont pris le bateau au port des minimes et ils sont allés jusqu'au vieux port. Les autres ont pris l'autobus. Nous nous sommes tous retrouvés près du Vieux Port. Puis le premier groupe est allé visiter le Musée d'Automates pendant que l'autre groupe se promenait dans la ville et achetait des cartes postales. Mais tout le monde a vu les automates. On en a vu plus de 300 : - dans une ferme, on a vu beaucoup d'animaux, des poules pondaient des œufs qui étaient des balles de ping-pong; des oies tiraient une remorque de bois; sur le rebord d'une fenêtre, deux hérissons se regardaient et s'embrassaient de temps en temps;

un tracteur entraînait dans la grange et ressortait; un homme secouait un pommeier. On a vu une jeune fermière traire une vache. - un clown nous saluait en soulevant son chapeau. - dans un palais, le serviteur du prince présentait une chaussure à Cendrillon et à ses demi-sœurs. Il y avait aussi le Chat-Botté et la Belle au bois dormant. - près d'une grande cascade des danseuses noires se trémoussaient. Nous nous sommes tous retrouvés sur le quai de la gare pour revenir chez nous. C'était une très belle journée.

Les élèves du cours préparatoire.

REPRISE DES ACTIVITES DE LA M.J.C. SEPTEMBRE 1986

Une permanence d'informations et d'inscriptions est prévue le SAMEDI 6 SEPTEMBRE DE 15 H. à 17 H.

Vous pourrez y rencontrer les responsables des activités proposées en 1986-87, dans le cadre de la M.J.C., et prendre votre carte de la M.J.C., obligatoire pour toute activité, valable pour toutes les activités (moins de 15 ans = 25 francs, plus de 15 ans = 30 francs pour l'année scolaire). Pour certaines activités une cotisation spécifique pourra vous être demandée, les tarifs complets paraîtront dans le n° de la rentrée de "VIVRE A MOUTHIERS".

- Groupe de jeunes
- Gymnastique volontaire
- Tennis de table (compétition et loisir)
- Chorale (on recherche des basses et des sopranos)
- Cyclotourisme
- Informatique (tous niveaux)
- Photographie
- Connaissance et protection du patrimoine local
- Danse (classique, jazz...).

Ce travail n'aura rien d'un contrôle pointilleux et tracassier pour les administrés puisqu'il s'effectue sur le terrain à l'aide de photographies aériennes.

FLEURISSEMENT

Comme tous les ans, notre commune a posé sa candidature au concours des villes et villages fleuris.

Le jury départemental viendra juger les meilleures réalisations de Moutiers le mardi 8 juillet.

Le jury communal parcourra notre commune un peu plus tard afin d'effectuer le classement général des jardins fleuris, des maisons fleuries et des fermes fleuries.



FETE DE LA
MATERNELLE ET DE
L'ASSOCIATION
"DANSE SUR BOEME"
LE 14 JUIN

Ils étaient tous là, parents, amis, sympathisants de l'école et de la danse.

La salle polyvalente, pourtant très vaste, était comble, une soirée de fête de grande qualité.

Depuis déjà trois mois, le cadre du programme pédagogique, les trois classes de la Maternelle, soit 86 enfants, ont préparé dans la joie et en commun la

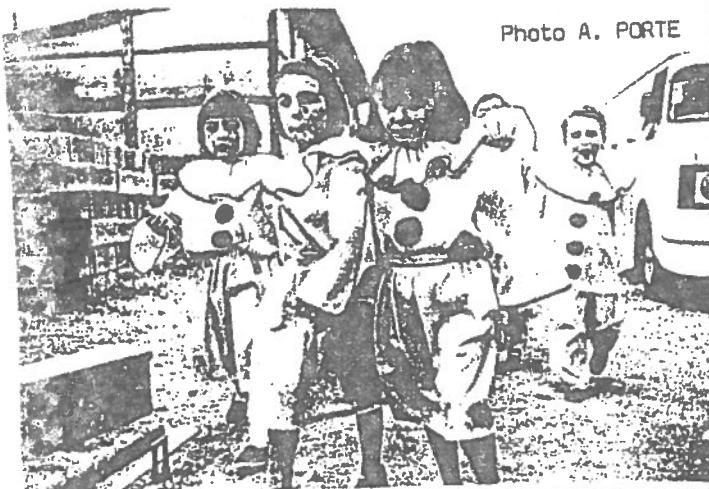
première partie de ce superbe spectacle sur le thème "l'Espace" danses, rythme, expression corporelle,

chants, costumes scintillants, jeux de lumière recherchés ont ravi et émerveillé le public, félicitations et bravos aux acteurs de cette première partie.

La deuxième partie de ce programme a été réalisée avec beaucoup de talent par l'association "Danse sur Boème" qui à son tour a convaincu le public avec de la danse classique, contemporaine et de jazz.

Une très belle performance !!!

Photo A. PORTE



AVIS

Le B.A.S. de la commune recherche un fauteuil roulant pour personne âgée, handicapée, (2 mois environ et gratuit)

téléphone : Mairie de Mouthiers (45.97.92.20) ou responsable du B.A.S. (97.95.07), heures repas.

Le B.A.S. de la commune remercie un agriculteur des MORINAUDS pour un don de pommes de terre, destinées à des familles de l'usine LAROCHE et au groupe scolaire.

DEPOT LEGAL JUILLET 1986

INSCRIPTION
D'ENFANTS DANS UNE
ECOLE D'UNE AUTRE
COMMUNE

La fréquentation, par certains de nos enfants d'écoles situées hors de MOUTHIERS entraînera notre commune à verser une participation aux frais de scolarité. Or ces enfants pourraient être accueillis dans nos écoles sans frais supplémentaires.

Un enfant dont l'inscription est sollicitée dans l'école d'une autre commune sans l'accord de notre maire n'entraînera pas de participation de Mouthiers. Par contre le maire de la commune d'accueil pourra refuser l'inscription.

Pour les nouvelles inscriptions à l'extérieur, une dérogation devra être demandée par les familles à notre maire.

Dans sa séance du 7 mai 1986, le Conseil Municipal a décidé que les dérogations seraient accordées d'office dans les trois cas prévus par la réglementation :

-les deux parents travaillent dans la commune où ils veulent scolariser leur enfant

-pour raison de santé (soins nécessaires)

LA GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE

A Mouthiers : une association qui se porte bien.

Dimanche 22 juin, elle a réalisé sa sortie annuelle, une randonnée pédestre en famille sur les sentiers balisés de notre commune. Cette journée s'est terminée vers 17 heures après un bon pique-nique en commun et une fin de parcours par les Tourbières et La Rochandry

Une journée agréable, une ambiance amicale et une bonne participation.

-un frère ou une soeur est déjà inscrit dans l'école sollicitée.

Tous les cas particuliers seront soumis au Conseil Municipal qui décidera s'il y a lieu d'accorder la dérogation.

CYCLOTOURISME

Sorties du mois de juillet
Départ 1^{er} et 2^{er} groupe 8 H
LE 6 : 1^{er} 2^{er} et 3^{er} groupe
départ 8 H Pique-nique à l'étang de Parcoul. Retour en voiture.

LE 13 : 1^{er} groupe 35 Km Torsac-Dirac-Dignac-Fouquebrune-Mouthiers.
2^{er} groupe 55 km séparation à Dirac-Ste Catherine-Sers-Dignac-Fouquebrune-Mouthiers.

14 H 3^{er} groupe 25km Torsac-Dignac-Fouquebrune.

LE 20 : 1^{er} groupe 38km La Couronne-St Michel-Fléac-St Yrieix-Gond-Pontouvre-Ma Campagne-Mouthiers.

2^{er} groupe 55km Séparation au Gond-Ruelle-Touvre-Ste Catherine-Puymoyen-Ma Campagne-Mouthiers.

14 H 3^{er} groupe 24km La Couronne-St Michel-Ma Campagne-Mouthiers.

LE 27 : 1^{er} groupe 40km Ma Campagne-St Michel-Nersac-Roulet-Mouthiers

2^{er} groupe 55km Ma Campagne-Puymoyen-Dirac-Dignac-Villars-Villebois-Mouthiers

14H 3^{er} groupe 20km La Couronne-Nersac-Roulet-Mouthiers.

LE 3 AOUT :

1^{er} groupe 45km Blanzac-Jurignac-Plassac-Mouthiers

2^{er} groupe 70 Km Blanzac-Barbezieux-Deviat-Jurignac-Plassac-Mouthiers.

14 H 3^{er} groupe Plassac-Bécheresse-Champagne-Plassac-Mouthiers.

INFORMATIONS

La Fédération de Pêche de la Charente vient de nous faire connaître son acceptation pour la mise en réserve de la Boème depuis le pont du Guillon jusqu'à Forges.